

« **IFASIC** »



B.P. 14.998 Kinshasa I
RD-Congo

République Démocratique du Congo
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
UNIVERSITAIRE

**INSTITUT FACULTAIRE DES SCIENCES
DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**

Secrétariat Général Académique

N/Réf :

- Monsieur le Recteur de l'IFASIC,
- Madame et Messieurs les Membres du Comité de gestion,
- Mesdames et Messieurs les membres du corps académique,
scientifique, administratif, technique et ouvrier,
- Chers étudiants,
- Distingués invités, parents et amis des diplômés ici présents
- Mesdames et messieurs,

A l'occasion de la clôture, ce jour, vendredi 29 décembre 2029, de l'année académique 2022-2023 et de la cérémonie de collation des grades académiques, qu'il me soit permis de vous souhaiter la bienvenue au sein de l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC, en sigle).

En outre, cette année académique coïncidant avec la fin de l'année civile, j'en profite pour présenter à tout un chacun mes vœux de paix, de succès et de bonne santé.

De prime abord, il sied de mentionner que l'année académique 2022-2023 qui s'achève restera gravée dans les annales de l'histoire de notre établissement comme une année difficile. En effet, de même que l'année précédente 2021 - 2022, nous avons encore enregistré de nombreux désagréments causés, notamment, par des mouvements de grève lancés en tout début de l'année et, ce, jusqu'au mois d'avril 2023.

C'est ici l'occasion de rendre un vibrant hommage à toutes celles et à tous ceux qui, ensemble avec nous, en dépit des circonstances troubles et savamment entretenues, ont contribué au fonctionnement du secteur académique.

Nous remercions particulièrement les membres du corps académique ainsi que le personnel scientifique pour la qualité du travail abattu dont nous pouvons savourer les résultats ce jour.

Néanmoins, s'agissant du personnel académique, nous n'oublions pas un de nos éminents collègues qui nous a quitté au mois d'avril 2023, en la personne du Professeur Alois THAMBA. J'apprends, à l'instant le décès d'un ouvrier de notre établissement, Jean AZANGA Ndeko, électricien. Mort survenue ce matin du 29 décembre 2029. En leur mémoire et en l'honneur de nos deux chers disparus, je vous prie de vous lever et d'observer une minute de silence.

---- (*Merci beaucoup*)----

Notre gratitude va également au personnel administratif, technique et ouvrier de l'IFASIC pour son apport combien appréciable pour la bonne marche des activités académiques.

Dans ce cadre, je remercie de tout cœur les membres de mon cabinet qui constituent pour moi le noyau et la ceinture d'un vrai travail d'équipe au sein de l'IFASIC.

Par ailleurs, comment ne pas faire état du rôle des parents de nos étudiants ? Leurs contributions de tous ordres dans la prise en charge de la formation des enfants qu'ils nous ont confiés méritent une mention spéciale. Force est de reconnaître qu'aujourd'hui, ils récoltent les fruits de leurs sacrifices.

Et vous, chers camarades étudiants, félicitations pour vos efforts et merci pour la confiance que vous avez témoignée envers vos formateurs tout au long de l'année et, pour les finalistes, durant tout votre parcours académique au sein de notre établissement.

Mesdames et Messieurs,

Nous étant acquitté des civilités et des solennités requises en pareilles circonstances, nous allons vous présenter le fonctionnement de notre secteur, sous forme de bilan tel que prescrit par le vade-mecum lors d'une cérémonie de collation des grades académiques.

Le rapport académique de l'exercice 2022-2023 porte sur sept points suivants :

1. Le calendrier académique ;

2. Le fonctionnement des organes de décision et de consultation ;
3. Le personnel académique et scientifique ;
4. Les étudiants ;
5. Les enseignements ;
6. La coopération ;
7. Les perspectives d'avenir.

Pont 1. DU CALENDRIER ACADEMIQUE

Mesdames et Messieurs,

Le début de l'année académique 2022-2023 a été fixé au 06 janvier 2023 par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire dans sa note circulaire 024. Toutefois, en ce qui nous concerne, à l'IFASIC, à cause de la grève déclenchée en tout début de l'année, la reprise normale des activités a connu un grand retard de quatre mois. Par conséquent, le calendrier académique a subi des réaménagements successifs en vue de l'adapter à ce contexte d'instabilité.

Ainsi, toutes les activités pédagogiques programmées dans le calendrier ont été impactées, à savoir : les conseils de départements et de facultés, les examens semestriels, les défenses des travaux de fin de cycle pour le premier cycle et des mémoires du deuxième cycle, jusqu'à la collation des grades académiques.

POINT 2 - DU FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DECISION ET DE CONSULTATION

Au cours de cette année académique, les organes de gestion académique et de consultation, au niveau des départements et des facultés, ont tenu leurs conseils et ont traité toutes les matières relevant de leurs compétences.

Au plus haut niveau, le Conseil de l'Institut s'est réuni une fois en session ordinaire afin de respecter les textes réglementaires et légaux.

Etant donné que nous sommes de plain-pied de la célébration du jubilé des 50 ans de l'ISTI-IFASIC, l'année 2023 a été marquée par de nombreuses activités para-académiques et a connu de nombreuses manifestations et événements médiatiques de grande ampleur.

C'est l'occasion d'exprimer publiquement notre sincère gratitude aux *Alumni*, aux anciens de l'IFASIC, représentés par l'équipe dirigeante de l'amicale AMIS et par le Comité directeur de la RTNC pour la célébration en grande pompe du jubilé de l'IFASIC à travers les antennes de la Radio -Télévision Nationale du Congo, de juin à août 2023.

POINT 3 - DU PERSONNEL ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE

Au cours de cette année académique, quelques enseignants ont bénéficié de promotions en grade. Par ailleurs, le corps académique et scientifique s'est enrichi de deux nouvelles unités.

Au total, l'IFASIC peut, à ce jour, se prévaloir d'un effectif total de **155** membres, tous de nationalité congolaise, répartis de la manière suivante :

a) Personnel académique

- Professeurs Emérites : 07
- Professeurs Ordinaires : 14, dont une femme
- Professeurs : 15 dont une femme
- Professeurs Associés : 26, dont une femme et deux Docteurs à thèse

b) Personnel scientifique

- Chefs de Travaux : 36, dont 5 femmes
- Assistants de deuxième mandat : 26, dont 3 femmes
- Assistants de premier mandat : 18, dont 4 femmes
- Chargés de Pratique Professionnelle : 03

POINT 4 - DES ETUDIANTS

a) Inscription de nouveaux étudiants

L'organisation des inscriptions a été l'œuvre de la Commission des inscriptions mise sur pied au terme de la décision n°044/2022 du 25/05/2022. Cette commission est présidée par le Recteur de L'IFASIC.

A l'issue du concours d'entrée, 1.870 candidats ont été inscrits, y compris les élèves diplômés qui avaient obtenu plus de 60 % à l'examen d'Etat, en qualité d'étudiants de première année de licence LMD.

b) Inscriptions spéciales

Au terme de l'examen des dossiers présentés par les différents candidats à l'inscription spéciale, les décisions suivantes ont été prises :

- 31 candidats ont été admis et inscrits en L2 LMD
- 25 candidats ont été admis et inscrits en en M1 Communication Stratégique des Organisations ;
- 7 candidats ont été admis et inscrits en Master 1 Presse, Information et Communication publique ;
- 1 candidat a été admis et inscrit en Master 1 Communication, Education et Développement.

Au total, on compte 64 inscriptions spéciales.

c) Effectifs des étudiants

La qualité d'étudiant s'acquiert par le paiement de la totalité des frais académiques. Selon les statistiques produites par la Direction du contrôle et budget du secteur de l'Administration du Budget, sur un total de 6.214 étudiants enregistrés dans notre direction des services académiques

(apparitorat), notre établissement compte finalement 3.675 étudiants réguliers et en ordre.

Il y a lieu de mentionner une certaine déperdition consécutive, principalement, au non-paiement des frais académiques. Pour 2022-2023, les frais académiques ont été fixés à 880.000 CDF pour les classes de recrutement et à 770.000 CDF pour les classes montantes.

Les effectifs des étudiants, par promotion, se présentent de la manière suivante :

Promotion	Inscrits	Admis
L1 A LMD	945	582
L1 B LMD	925	444
L2 A LMD	823	360
L2 B LMD	791	374
G3 A	667	464
G3 B	629	389
M1 CSO	463	291
M1 CED	169	142
M1 PICP	182	94
L2 CO	456	375
L2 CS	90	68
L2 JPE	58	43
L2 JPI	12	11

L2 J-ECO	3	3
L2 MM	27	21
L2 CAS	6	6
L2 GEP	10	8
TOTAL	6.256	3.675

d) Encadrement des étudiants

La première activité d'encadrement prévue au calendrier académique a été l'organisation des journées de guidance à l'intention des étudiants de première année de licence LMD. Il s'agissait de brosse pour les nouveaux inscrits une vue globale de l'université et de leur donner une somme d'informations nécessaires devant servir de boussole pour leur orientation dans leur parcours universitaire.

Ainsi, tous les étudiants ont été suffisamment informés sur le système LMD. Ceux de l'ancien système PADEM, à savoir les étudiants de troisième année de graduat et de deuxième licence, ont pu, de leur côté, bénéficier des séances d'explication sur la préparation des cours, l'organisation des stages et la rédaction des mémoires.

e) Organisation des évaluations

Conformément au calendrier académique, les examens du premier semestre ont eu lieu du 07 au 12 juillet 2023 et ceux du second semestre, du 01 au 08 décembre 2023.

Le nombre d'étudiants finalistes de la première session du système PADEM qui bénéficient de la collation des grades académiques de ce vendredi 29 décembre 2023, s'élève à 07 étudiants ainsi répertoriés :

N°	Promotion	Total Enrôlés	Réussites	%	Ajournés	%
1	G3 A		1			
2	G3 B		2			
3	L2 CO		1			
4	L2 CS		0			
5	L2 Arts et spectacles		0			
6	L2 PE		0			
7	L2 JPI		1			
8	L2 GEP		0			
9	L2 JECO		0			
10	L2 MM		2			

De ce qui précède, il y a lieu de constater que, sur un effectif de 3.675 étudiants réguliers admis en 2022 – 2023, **3.668** doivent encore être délibérés à partir de demain samedi 30 décembre 2023, conformément aux instructions de Monsieur le Recteur, notre Chef d'établissement.

Précisons que le palmarès des étudiants de l'IFASIC pour 2021 – 2022, pour des besoins administratifs divers, est disponible et peut être délivré à tout moment, sur demande, par la direction des services académiques.

Vous comprendrez donc, sans peine, Mesdames et Messieurs, que le palmarès pour les étudiants de l'année en cours 2022 – 2023 ne sera clôturé et présenté, sous forme de brochure reliée, qu'à l'issue des délibérations des examens de rattrapage qui sont fixés au lundi 08 janvier 2024.

f) Délivrance des diplômes

Au cours de cette année académique 2022-2023, sur instruction de notre Ministre de tutelle, S.E MUHINDO Nzangi Butondo, le prix d'entérinement a été fixé à 10 dollars par diplôme. Cette mesure a permis au Comité de gestion d'envoyer, en trois lots, un total de 2. 244 diplômes à entériner par le Ministre de tutelle.

Ce n'est pas fini, car le Comité de Gestion de l'IFASIC poursuit inlassablement les efforts déjà entrepris dans le cadre de la liquidation des litiges liés à la délivrance des diplômes pour plus de dix mille finalistes formés par notre Alma Mater depuis 1973.

g) Activités scientifiques et para-académiques

Comme mentionné précédemment, avec la célébration du jubilé des 50 ans de l'ISTI-IFASIC à partir du 28 mars 2023, de nombreuses activités scientifiques et para-académiques ont marqué cet événement.

Il s'agit, entre autres, de :

1. Célébration du cinquantenaire de l'IFASIC le 28/05/2023 à l'espace MALEMBE ;
2. Lancement de la deuxième édition du Prix Henriette EKE organisé par l'UNEPA le 13/06/2023 ;

3. Conférence-débat sur « *la jeunesse au centre du développement de la RDC : entrepreneuriat comme modèle de développement* », organisée par l'EXPUN RDC le 15/06/2023 ;
4. Lancement de la campagne d'assainissement « **IFASIC propre** » le 23/06/2023 ;
5. Conférence sur les techniques de voix-off le 24/06/2023 à l'espace MALEMBE par *Black Power Studio* ;
6. Lancement du concours *Miss Academia* le 01/09/2023 par *Mertony Business* ;
7. Talk-show / salon d'échange le 13/09/2023 à l'espace MALEMBE ;
8. Tenue du premier casting de la compétition *Miss Academia* le 16/09/2023 ;
9. Lancement de la compétition de la meilleure voix radiophonique de l'IFASIC le 02/10/2023 ;
10. Conférence de presse sur la journée culturelle dénommée « FIESTA NA FAC » le 13/11/2023 ;
11. Ouverture de la foire du livre « *Made in IFASIC* » couplée à la visite de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'ESU, MUHINDO NZANGI Butondo le 16/11/2023 ;
12. Journées de formation au « *Leadership et développement personnel* » les samedi 11 et 18 novembre » pour les finalistes du deuxième cycle de l'IFASIC et délivrance des brevets aux 40 bénéficiaires par MUVUDI Michel, gestionnaire des programmes de santé de la Banque Mondiale pour le Congo.

POINT 5 – DES ENSEIGNEMENTS

Toutes les Unités d'Enseignement (UE) prévues au programme ont été dispensées aux étudiant.es du premier et deuxième cycles. Il importe toutefois de relever des difficultés persistantes rencontrées au niveau des enseignants, à tous les niveaux, pour travailler en équipe. Ce déficit à combler a mis à mal l'atteinte de l'efficacité pédagogique requise par le cadre normatif du système LMD.

La même difficulté a été observée pour ce qui concerne le passage à la numérisation en vue de faciliter la mise en ligne des cours, le télé-enseignement et les délibérations en ligne.

Néanmoins des mesures sont prises pour pallier ces déficiences dès la rentrée 2023 -2024 qui est déjà effective en rapport avec le calendrier officiel de notre Ministère de tutelle.

POINT 6 - DE LA COOPERATION

Pour assurer la mission lui confiée, notre Alma Mater ne fonctionne pas en vase clos. Bien au contraire, au cours de l'année académique 2022 – 2023, précisément, l'IFASIC s'est plus que jamais ouvert au monde. Notre Université a, en effet, noué de précieuses relations de coopération aussi bien avec le monde universitaire, les institutions académiques qu'avec des organismes d'appui et partenaires institutionnels, nationaux et internationaux.

Il s'agit, notamment, de partenariats suivants :

Au niveau national :

- Signature avec la Fondation VODACOM S.A d'un accord de partenariat en vue de la dotation en équipements numériques (salle multimédia) et de la connexion Intranet et Internet ;
- Séminaire de renforcement des capacités du personnel académique et scientifique de l'INA en vue de la maîtrise de la pédagogie du système LMD et lancement en 2024, à l'INA, du troisième cycle tripartite INA - Académie des Beaux-Arts et ISAM.

Avec des partenaires internationaux :

- Organisation du colloque international sur l'éducation en contexte de crise en juillet - août 2023 dans le cadre des IX^e Jeux de la Francophonie de Kinshasa en partenariat entre l'AFDECE et l'IFASIC ;
- Grace à l'accord entre l'Institut Français - l'Ambassade de France à Kinshasa et l'IFASIC, d'octobre à novembre 2023, nouvelle formation de 60 journalistes en journalisme sportif en langue française sur quatre sites (Kinshasa – Goma – Bukavu et Lubumbashi) pour la couverture des Jeux Olympiques de Paris en juillet 2024 ;
- Protocoles d'accord parrainés par l'Ambassade de France entre l'IFASIC et quatre universités françaises, à savoir l'Université de Bordeaux-Montaigne, l'Université de Lille, l'Université de Strasbourg et l'EHESS (Paris). Ces accords prévoient, à partir de l'année 2024, l'octroi des bourses de co-

promotion pour les thèses de doctorat, la mobilité Nord-Sud des enseignants-chercheurs, la coédition des publications scientifiques et la participation aux programmes universitaires internationaux (bi et multilatéraux) ;

- Signature d'un protocole d'accord avec l'Ambassade de France pour l'implémentation du projet *RapidMooc* dédié aux étudiants et aux enseignants pour l'accès aux facilités du numérique. De l'avis des responsables de la coopération à l'Ambassade de France, l'IFASIC est le partenaire type en RD-Congo avec lequel l'Ambassade de France collabore dans une approche de projet/programme ;
- Signature d'accords de coopération universitaire avec de prestigieuses universités belges, à savoir, l'ULB, l'UCL et l'IHECS/Belgique pour le renforcement des capacités techniques du personnel scientifique, la formation doctorale des Assistants, l'acquisition de la documentation spécialisée dans les SIC, la co-animation des émissions de la radio universitaire et l'accès aux bibliothèques universitaires moyennant le respect des droits de propriété intellectuelle ;
- Accueil à la radio catholique RCF de Liège d'un de nos finalistes du G3 (Père Prosper Mbumba) pour un stage professionnel de trois mois (juillet – octobre 2023). Les prestations de qualité fournies par notre finaliste ont donné une bonne image sur la qualité de la formation de nos étudiants. De ce fait, RCF/Liège est disposée à collaborer avec l'IFASIC pour la coproduction et la diffusion des programmes radiophoniques pour des auditeurs liégeois et pour les publics africains en ce qui nous concerne ;

- Accord avec l'Agence américaine *InterNews* pour l'installation en 2024, à l'IFASIC, d'un CRM (Centre des Ressources Médiatiques) avec la mise à disposition d'une médiathèque et d'un studio de radio.

En outre, avec le matériel du studio-école radio attendu d'InterNews et l'appui de notre Ministère ainsi que le partenariat avec l'ULB et l'IHECS/Belgique, l'IFASIC va lancer en 2024 une Radio Université en FM et en streaming sur Internet qui illuminera la RD-Congo, l'Afrique et le Monde en distillant la vitalité de notre système éducatif supérieur.

Pour paraphraser un ami, Mabilia Ma Umba, « la RDC ne deviendra jamais un pays émergent sans disposer de ressources humaines de qualité » et sans un outil puissant de communication pour le faire-savoir.

POINT 7 – PERSPECTIVES D'AVENIR

En mai 2023, lors de la réunion du CAU tenue à Kolwezi, l'IFASIC a obtenu l'accord en vue de sa mutation en UNISIC. Le 16 novembre 2023, à l'occasion de sa visite d'inspection de notre établissement, S.E Monsieur le Ministre MUHINDO Nzangi Butondo a promis la signature de l'arrêté consacrant cette mutation de l'IFASIC en UNISIC.

Cette ambition noble et justifiée d'élévation et de transformation en Université doit être accompagnée de préalables qui sont d'ores et déjà activés et qui doivent se concrétiser à partir du 02 janvier 2024 pour faire face aux défis suivants :

Défis à relever sur le plan académique et pédagogique :

- L'installation de la cellule locale d'assurance-qualité (ANAQ) ;
- Le renforcement des capacités du personnel académique pour l'amélioration de deux ensembles pédagogiques, à savoir, les UE « *Expression écrite et orale* » ainsi que de toutes les UE sur la méthodologie de recherche. En effet, les dernières soutenances de mémoires dans notre établissement, étalées d'octobre au 16 décembre 2023 ont connu un vrai désordre, avec un tripatouillage gigantesque. Ces mauvaises qui ont aligné presque 98 % des travaux achetés, par des étudiants, à ciel ouvert, au vu et au su de tous, jettent un énorme discrédit sur la qualité de formation dans notre université et sur la qualité d'encadrement de nos étudiants. Nous y reviendrons dans une note distincte en vue de la sensibilisation du personnel académique et scientifique de l'IFASIC ;
- L'élaboration des descripteurs de contenus des UE pour compléter les maquettes des UE ;
- La finalisation des maquettes des UE pour les Master Approfondis et les Masters complémentaires préalables à l'inscription au troisième cycle. Cette disposition vaut pour tous les finalistes de l'ancien système PADEM ;
- La co-diplomation pour un Master en communication pour la santé entre l'IFASIC (Faculté de Communication – Education et Développement) et l'Ecole de Santé Publique de l'UNIKIN,

avec l'implication et le soutien de la Banque mondiale et de l'USAID ;

- L'élaboration des descripteurs de contenus pour la maquette du troisième cycle de l'IFASIC déjà produite en octobre 2023. La production de la maquette du troisième cycle l'IFASIC place l'IFASIC au rang de pionnier dans tout le dispositif actuel de l'ESU dans notre pays ;
- L'application stricte et intelligente de la circulaire 025 pour l'année académique 2023 -2024 du Ministre de l'ESU portant sur le management des établissements. La formation intégrale relève du secteur académique et couvre les premier, deuxième et troisième cycles et distingue le secteur précis de la recherche.

Défis à relever sur le plan stratégique et de la gestion académique:

- La mise en œuvre effective de la solution *OptAcadémia* en vue de la numérisation des activités académiques. Trois membres de notre personnel d'appui spécialisés en informatique ont suivi la formation organisée à l'ISP/Gombe par le Cabinet du Ministre fin novembre 2023. *OptAcademia* déjà opérationnel à la HEC (ex ISC/Gombe), comme université pilote, nous permettra de gérer les listes des étudiants inscrits et en ordre avec tous les paiements autorisés, grâce à la connexion avec les banques. A partir du 02 janvier 2024, finis les soucis sur les palmarès des étudiants et le contrôle des paiements des frais à la grille d'entrée de l'IFASIC ;

- D'autres logiciels informatiques seront installés en janvier 2024 dans notre établissement. Ils faciliteront, notamment, la sécurisation des imprimés de valeur contre le piratage et les falsifications. Ces logiciels permettront surtout la mise en ligne des enseignements, la gestion des délibérations et l'anti-plagiat ;

- Grâce à la rédaction du portrait ou carte postale de l'IFASIC/UNISIC, avec la finalisation de la construction du site Internet de l'Université et la présentation des trois rapports annuels exigés par la Banque mondiale en vue de la rédaction du plan stratégique de l'Université pour 5 ans (2024 – 2029), signature imminente (fin janvier – début février 2024) d'un protocole d'accords entre la Banque mondiale, l'UNICEF, le PNUD et l'IFASIC en vue d'accéder aux financements structurels importants de ces bailleurs de fonds. En cela, nous fonctionnerons à l'exemple des Ecoles de Santé Publique de l'UNIKIN ou de l'UNILU ou encore de l'UNIKIS (Faculté des Sciences) avec des financements importants pour des activités de recherche et d'enseignement. Le soutien de la Banque mondiale en 2024 nous connectera avec l'Université américaine John Hopkins en vue de la mise en œuvre d'un grand programme de recherche sur les maladies émergentes en Afrique Centrale, au sein des pays du Bassin du Congo.

En conclusion

En dépit des difficultés de tous ordres épinglés ci-haut dans notre marche durant l'année académique 2022-2023, les jalons sont bien posés pour mettre le cap vers un avenir radieux de la première université thématique planétaire en Sciences de l'Information et de la Communication (UNISIC). Les semences sont plantées. Elles attendent le soleil pour étaler joliment leurs fleurs. William Sinclair affirme que « *le temps efface l'homme, mais ses œuvres rappellent son existence* ». Plus tard, des générations se souviendront de ce texte, quand elles le liront.

Pour l'instant nous soutenons que rien ne pourra advenir à l'IFASIC, ni ailleurs dans l'ESU, sans l'appui direct du Ministre de tutelle, (je peux ajouter) sans l'intervention directe du Premier Ministre signataire du Décret consacrant l'application de la réforme du LMD et sans la Volonté politique ultime du Président de la République, Chef de l'Etat.

Ces appuis de haut niveau sont surtout indispensables, en compensation de la perte, au détriment de l'IFASIC, du terrain « Beau vent », jouxtant la cité de la RTNC, dans la Commune de Lingwala. À l'exemple de l'INA, nous demandons à la tutelle et au Gouvernement de la République d'octroyer à l'IFASIC la concession de l'OCPT (terrain en face de l'IFASIC) afin d'y ériger un complexe universitaire ultra-moderne. L'UNISIC a vocation à devenir le leader et la locomotive pour la réussite de la réforme LMD.

Car, disons-le sans ambages, c'est la réussite de la réforme LMD qui est au cœur des enjeux et des batailles qui font le lit des agitations et des manœuvres en cours dans divers établissements de l'ESU à travers le pays.

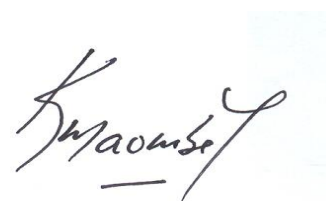
Je termine, en réitérant, à chacune et à chacun, tous mes vœux de nouvel an et de bonne année 2024. En ce moment, mes pensées vont aux 853 finalistes de G3 et aux 535 finalistes de L2. Je leur souhaite de passer de bons et agréables moments de fête au cours de bals dansants programmés le samedi 30 décembre 2023.

Bon vent et plein succès à l'UNISIC pour les années à venir. Si Dieu le veut.

J'ai dit.

Fait à Kinshasa, le 29 décembre 2023

Le Secrétaire Général Académique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maombe Neko', written over a light blue rectangular background.

Arthur YENGA Maombe Neko

Professeur